Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Raudières (les) - Tome III

Raudières (les), h., c^ne^ de *Quelaines,* à 4 kil. E. du bourg. — *Hébergement, fief et domaine de la Raudière,* 1414 (Aveu de Château-Goutier). — *La terre de la Rauldière,* 1669 (Ibid.). — *La Rouaudière-Festillé,* 1700 (Tit. des Ursulines). — *La Rondière,* manoir (Jaillot). — *La Raudière,* f., la *Petite-R.,* f. (Cassini). — *La Grande et la Petite-R.* (Cadastre). — *La Raudière* (Ét.-M.). — Fief mouvant de Château-Gontier, à charge de deux mois de garde à la porte Tréhu ; ayant haute justice, droit de banc, d'enfeu et d'armoiries dans la chapelle méridionale de l'église, et présentation à la chapelle de la Chassepierre. C'est à cette seigneurie, plutôt qu'à celle de Festillé qui lui fut unie, qu'était attaché le titre de connétable de Château-Gontier. Ce connétable prenait le cheval sur lequel le baron avait fait son entrée, baillait et taillait les mesures à vin et à blé dans la baronnie, avait droit de « chargeage » des pipes de vin à condition de fournir un homme et deux poulains, prenait le cinquième de la moulte du moulin du Verger en contribuant pour un cinquième des meules, avait « les rivages » des rivières, le ratelage des prés, réglait la pêche et prélevait un poisson sur chaque challon, « ne le plus grand ne le moindre ».

Seigneurs : Macé Le Connétable, époux de Marie du Plessis-Roland, dont la fille épousa Jean de Charnières, XIVe s. — Jean Le C., 1388, 1410, puis ses enfants, sous la tutelle de Jean de Launay, 1414, et de Guillemette Le Connétable, 1415, 1417. — Maurice Le C., 1420, mari de Jeanne du Grand-Pont, laquelle convola en 1424 avec Jean Barbot. — Jean Le C., 1435, 1489. — Jean Le C. fait plusieurs acquisitions au fief de Festillé, 1510, 1517 ; Catherine de la Roussardière, sa veuve, 1537. — Jean de la Roussardière, mari de Guyonne Le Connétable, bail de Bertrand, son fils, 1530. — Catherin et Jean de la R., 1532, et depuis les possesseurs de Festillé, y compris les Ursulines de Château-Gontier (1700) sur lesquelles eurent lieu deux ventes nationales, le 7 avril et le 29 octobre 1791, pour 17.100 ℔ et 16.600 ℔.

Arch. de la M., E. 67, p. 1.490. — Arch. nat., P. 337/2, 338.